



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 33102

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la vive inquiétude manifestée par les enseignants et les parents d'élèves au regard de l'éventuelle suppression de l'enseignement des sciences de la vie et de la terre comme discipline obligatoire dans les enseignements fondamentaux des classes de seconde. Compte tenu de l'intérêt que représente l'enseignement de cette discipline, tant sur le plan des connaissances fondamentales de nos jeunes concitoyens que sur celui de la formation de nos futurs scientifiques, il le prie de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière dans le cadre de la réforme des enseignements dispensés dans les lycées.

Texte de la réponse

Le 21 octobre 2008, le ministre de l'éducation nationale a présenté la nouvelle organisation des enseignements de la classe de seconde qui comportera trois grands ensembles : des enseignements généraux de tronc commun, sur une durée totale de 21 heures : le français, les mathématiques, deux langues vivantes obligatoires, l'histoire-géographie, les sciences expérimentales et l'éducation physique et sportive ; six heures d'enseignements complémentaires proposés sous forme de modules à choisir parmi les domaines suivants : humanités, sciences, sciences de la société et technologies ; un accompagnement personnalisé de trois heures hebdomadaires. Les sciences expérimentales qui concernent aussi bien la physique-chimie que les sciences de la vie et de la terre, restent donc un enseignement obligatoire en classe de seconde. Elles peuvent également être choisies par les élèves dans le cadre des enseignements complémentaires.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33102

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2008, page 8944

Réponse publiée le : 2 décembre 2008, page 10475